Quelques pistes pour un premier entretien avec un(e) assistant(e) maternel(le) :

Ce document a pour vocation d'aider à préparer la première rencontre. Il vous permettra de :

- Préparer cet échange sur lequel se basera une relation de confiance.
- Faire connaissance avec le professionnel et son fonctionnement au quotidien.
- Se positionner en tant qu'employeur.

Bien évidemment la liste des sujets abordés n'est pas exhaustive et ce document peut vous aider à élaborer vos propres questions et à déterminer ce que vous souhaitez ou non pour l'accueil de votre enfant.

Le premier contact téléphonique :

- Se présenter (nom, coordonnées, situation familiale...)
- Présenter votre demande d'accueil (âge de l'enfant, date de naissance prévue, date début d'accueil, horaires sur la semaine, semaines d'absence de l'enfant...)
- Demander les disponibilités de l'assistant(e) maternel(e) (nombre de place, enfants accueillis)
- Suite donnée à l'appel (pas de suite ?, rendez-vous fixé ?, qui rappelle ? dans quel délais ?..)



<u>La première rencontre au domicile de l'assistant(e)</u> maternel(le) :

Le premier rendez-vous est un moment important pour l'enfant, ses parents et l'assistant(e) maternel(le). Prenez le temps de faire connaissance, de dire et d'écouter, conditions essentielles pour instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.

Voici quelques propositions de sujets à aborder :

 Inviter l'assistant(e) maternel(le) à se présenter si la personne ne le fait pas spontanément. (pour elle aussi cette rencontre est un moment délicat): son agrément et ses modalités, sa formation, sa famille (personnes présentes pendant l'accueil), ses horaires de travail, ses limites, son expérience, ses motivations...

- Se présenter (parents, fratrie), présenter l'enfant et présenter sa demande d'accueil.
- S'informer du quotidien (le déroulement d'une journée type, activités avec les enfants, comment réagir en cas d'urgence, condition d'accueil des enfants malades, les sorties et déplacements, la conciliation vie familiale et professionnelle...
- S'informer sur le cadre de vie : les pièces auxquelles l'enfant aura accès, où l'enfant va jouer, dormir, la sécurité, la présence d'animaux, fumeur, non-fumeur,
- Présenter et mettre en accord vos principes éducatifs : respect, tolérance,
 la communication, l'alimentation, l'allaitement, les sucreries, le sommeil,
 l'acquisition de la propreté, sanctions et limites, télévision, ordinateur...
- Aborder les relations partenariales avec la puéricultrice, le Conseil départemental, le relais (participation aux temps collectifs organisés par le Ram); les autres assistant.e.s maternel.le.s, la formation initiale et continue...
- Aborder la rémunération: tarif horaire net (ou brut), indemnité d'entretien, indemnité de nourriture, tarifs des autres indemnités éventuelles, majoration....
- S'informer sur les modalités d'adaptation, temps essentiel pour l'enfant, sa famille et le professionnel (durée, modalité et déroulement...)
- Pour conclure : délais de réponse (qui rappelle ? dans combien de temps ? tenir informer dans tous les cas de la décision prise)

Lorsque vous aurez arrêté votre choix, vous aborderez ensemble ces différents points plus en détail, au moment de la signature du contrat, dans le contrat d'accueil prévu à cet effet par le Conseil départemental et tout au long de l'accueil. N'hésitez pas à contacter l'animatrice de RELAIS pour tout complément d'information.

Vous avez rencontré votre assistant(e) maternel(le). Des relations ont été créées, fondées sur la confiance mutuelle, issue d'un intérêt commun pour le bien-être de l'enfant. **PARENTS** Respect Se quitter **Familiarisation** Se faire Se retrouver confiance autour de Etre souple l'enfant ASSISTANT(E) **ENFANT** Affection MATERNEL(E) Besoins Nouveaux repères Pleurs – rires Douceur Découverte Bisous Patience Doudou Coordination RAM Hérault mise à jour avril 2015 - Ram G&J 2020

COORDINATION DES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES HERAULT

Chaque famille a des demandes particulières concernant l'accueil de leur enfant

Et chaque assistant(e) maternel(le) a sa propre conception du travail.

Il est fondamental de choisir la personne qui correspond le mieux à ce que vous recherchez. Lors des entretiens avec les assistants maternels, il est important de formuler vos attentes et de dialoguer sur tous les thèmes liés à l'enfant.



Relais Petite Enfance de GRABELS

rpe@ville-grabels.fr 04.67.79.96.72 06.15.38.18.94

Espace Famille

49 Rue Félix Trombe - La Valsière 34790 GRABELS

> Mardi : 9h - 18h Jeudi : 8h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h